



Le 24 mai 2016

Communiqué de presse

M. Macron se positionne sur les règles antidumping. Il doit illustrer concrètement ses ambitions.

Alors qu'Emmanuel MACRON, vient de déclarer qu'il fallait « moderniser les règles antidumping en Europe [...] et être intraitable contre la concurrence déloyale », le collectif contre le dumping fiscal agricole en Europe rappelle au Ministre de l'Economie et des Finances que sa « politique volontariste » doit intégrer le dumping fiscal agricole.

Le collectif demande ainsi à M. Macron d'illustrer ses ambitions en agissant très concrètement sur ce dossier et d'agir instamment auprès du Commissaire Européen, Pierre MOSCOVICI, à l'heure où la réforme de la directive TVA est imminente. Des résultats peuvent être rapidement obtenus. Il n'en tient qu'à lui.

Pour rappel, le collectif constitué fin 2015, dénonce de la même façon les règles anticoncurrentielles, en matière de dumping fiscal : l'application de la directive TVA par les allemands procure à la filière porcine une aide déguisée de 50 millions d'euros par an et ceci au détriment des autres bassins de production, dont la France.

Contact : Jacques CROLAIS – 06.30.67.75.05